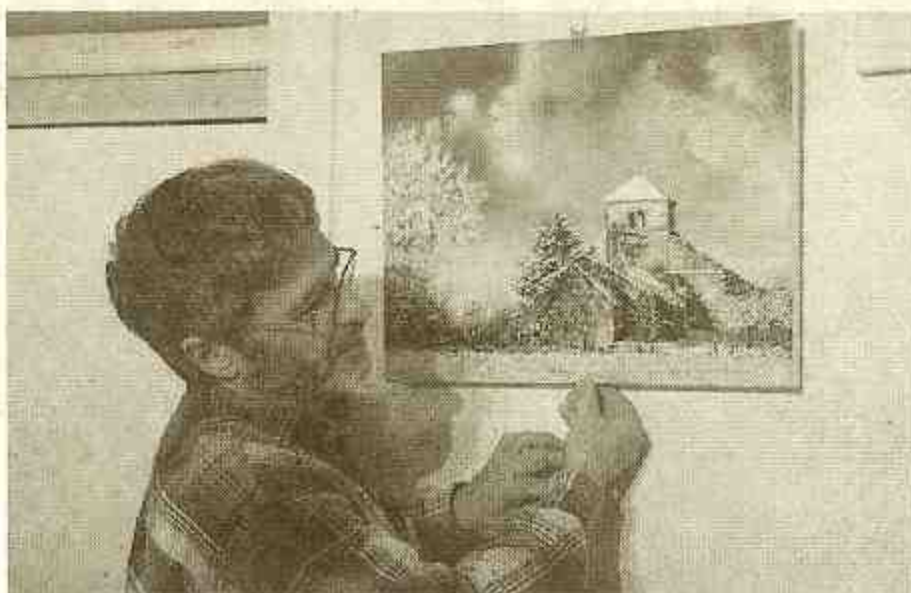


# Noël Petitjean, Jurassien et fresquiste

Noël Petitjean est fresquiste de métier. Les arts graphiques sont l'une de ses deux passions avec l'aviation. Pendant 40 ans, il a réalisé des peintures murales de grandes dimensions, l'une située à Bruxelles s'étale sur 150 m<sup>2</sup>. Depuis peu et pour des raisons de santé, il a levé le pied et ne parcourt plus le monde... Pour l'exposition de Gex, il a sélectionné quelques-unes de ses réalisations au crayon stockées depuis 40 ans et d'autres plus récentes faites à la peinture à l'huile qu'il a débutée il y a un an. *Le nom de la Rose*, de Jean-Jacques Annaud est son film culte. On trouvera plusieurs scènes et portraits des multiples personnages du film. De même que des reproductions des *Minimoys* de Luc Besson. Il a approché ces deux réalisateurs pour demander des autorisations de copies de leurs œuvres respectives. À sa grande surprise, il les a obtenues gracieusement, avec en plus une

commande de Jean-Jacques Annaud.

Il faut apprécier la qualité des dessins au crayon. Non, ce ne sont pas des photos en noir et blanc ! Noël Petitjean travaille à partir de photos et reproduit avec une extrême précision les moindres détails des sculptures, statues, tableaux qui lui servent de modèle. Il réalise toujours ses œuvres en ajoutant du crayonné, jamais il ne gomme. Sur certains paysages, Château-Chalon, Baume-les-Messieurs, la reproduction des bâtisses de vieilles pierres tient presque de l'obsession. Mais pour lui, il n'est pas envisageable de travailler autrement, il faut que l'œuvre finale soit la reproduction exacte de la réalité. Il est allé chercher ses modèles à travers le monde et les millénaires d'arts graphiques qui nous séparent de la Grèce antique ou des civilisations de l'Égypte ancienne. Alors, artiste s'apparentant au mouvement de l'Art Brut ou artisan comme les



Noël Petitjean n'aime pas poser face à un objectif ! Mais est toujours prêt à partager sa passion du dessin avec les visiteurs.

Bâtisseurs de cathédrales ? Au-delà du talent certain, on perçoit des élans de mysticisme universel qui ont porté Noël Petitjean sur sa voie depuis son plus jeune âge. L'artiste est présent sur les lieux de l'exposition, chaleureux et toujours prêt à partager un

moment de vie ! On rencontre un personnage hors du commun...

Voir des photos des réalisations de l'artiste sur le blog : <http://paysdegex.espaceblogs.fr/>.

ISABELLE LAWRENCE

## DIVONNE-LES-BAINS

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU PAYS DE GEX - La gestion de la compétence petite enfance a un coût

# Petite enfance et gros impôts

C'est voté : le budget de la Communauté de communes du Pays de Gex (CCPG) est à la hausse pour 2009, de 42 %. Ceci représente en moyenne pour les foyers une augmentation de 65 €. La cause en est exclusivement, la prise en charge de la compétence petite enfance par la CCPG.

En 2010, le Pays de Gex disposera de 8 nouvelles crèches (2 sont déjà ouvertes à Cessy et Divonne), et les structures existantes seront à la charge de la CCPG par le biais d'une délégation

de service public.

Les voix qui s'étaient opposées à une telle augmentation lors du débat d'orientation budgétaire en novembre se sont réaffirmées lors du conseil communautaire du 18 décembre.

### Des chiffres qui font peur

Christian Armand (Péron) s'est dit « effaré de voir le chiffre que l'on s'apprête à voter » étant donné que « la situation économique a changé ». Relayé par Andrew Davis (Péron) qui ajoutait que « la crise n'est pas chif-

frée dans le budget », faisant référence au chiffre du chômage en hausse de 117 % en un mois et demi dans l'Ain. Etienne Blanc a rappelé que les budgets votés correspondent aux statuts ; les politiques sociales quant à elles sont restreintes par ceux-ci.

Cependant, il n'est pas exclu que les taux d'imposition soient modulés en fonction du revenu des ménages. « *Aucune solution se sera écartée* » lors de l'examen des possibilités des collectivités locales en la matière, a affirmé Mr Blanc.

### Les taux les plus faibles de Rhône-Alpes

Etienne Blanc a néanmoins montré le bon côté de la médaille en résumant l'état de la CCPG : une gestion rigoureuse avec des frais généraux et de structure en baisse de 13 % entre 2002 et 2008, un apport de 33 % du budget des autres collectivités et de l'Etat et une dette de 270 000 € fin 2008 (hors ordures ménagères).

Cette situation a permis selon ses propos de « mener une nouvelle politique au service de la population » avec « des taux d'imposition qui restent malgré tout parmi les plus faibles de la région Rhône Alpes ».

Etienne Blanc a également positionné la CCPG comme

« l'une des collectivités phare de la Région Rhône Alpes dans de nombreux domaines » : l'une des premières à adopter un SCOT ; dans le peloton de tête pour ce qui est du recyclage des déchets (55 % sont valorisés, dépassant les objectifs de la Région) ; menant des politiques environnementales honorables (financement de 1400 m<sup>2</sup> de capteurs solaires en trois ans) ; qui gère la troisième plus grande réserve naturelle de France ; et enfin qui a su répondre aux questions lourdes concernant l'eau et l'assainissement.

### Une dette de 5 millions d'euros

En 2009, les 80 000 habitants devront supporter une dette de 5 millions d'euros ce qui avec le concours de la compensation genevoise constitue selon M. Blanc « une excellente capacité d'endettement ».

Hubert Bertrand s'est positionné « sans contestation », mais a relevé que par la décision de ce budget c'était « en réalité le principe d'une augmentation de 74 % en trois ans du budget qui était voté ». Etienne Blanc appelait à se rendre à l'évidence : « nos besoins sont de plus en plus urbains et ces changements ont des conséquences fiscales ».

ISABELLE LAWRENCE

## Précisions

Lors des discussions relatives aux objectifs prioritaires en matière de voirie, Jean-Michel Guette, maire de Segny a pris la parole en évoquant le contournement routier de Segny. Une porte ouverte qui a été qualifiée de « véritable coup de tonnerre » par Etienne Blanc, président de l'assemblée, rappelant que durant les 10 dernières années les discussions autour du SCOT (Schéma de Cohérence Territoriale) étaient toujours restées stériles sur ce sujet. Le dossier pourrait donc bien être rouvert bientôt. Un tracé existe déjà, passant exclusivement dans les limites de la commune de Segny.

C'est la communauté de communes qui prend en charge les frais permettant aux écoles du Pays de Gex d'offrir une activité ski aux élèves. Cette gratuité sera-t-elle maintenue ? En février prochain, l'assemblée communautaire devrait débattre de ce point, abordé au dernier conseil de décembre. Plusieurs élus ont fait remarquer que si la CCPG ne prenait plus en charge cette activité, les écoles se retourneraient vers les communes. Les communes souhaiteraient-elles ajouter ce poste à leur budget. C'est un loisir gratuit pour les écoliers gessiens qui est sur la sellette.

## COLLONGES

LOISIRS - Randonnées accompagnées

# Chaussez les raquettes et suivez le guide !

L'Office de Tourisme de Collonges et sa région propose des randonnées accompagnées par un guide de montagne. A partir de Menhières pour rejoindre le chalet de la Poutouille : accès par un cheminement très sauvage, se développant entre combes et sapins ; par endroit aérien, cet itinéraire présente de beaux panoramas sur la Vallée de Chézery et les Alpes. Cette randonnée se déroule sur la demi-journée avec une pause thé au chalet de la Poutouille ou à proximité, avec un retour noc-

turne possible. Observation des traces d'animaux et sensibilisation à la nivologie avec un accompagnateur en montagne. Variante possible à la demande, sur le massif du Crêt d'Eau selon les conditions météorologiques. Les dimanches après-midi du 21 décembre au 15 mars 2009. Niveau moyen (350 m dénivelé, 3-4 heures), partir de 10 ans, possibilité de location de matériel, sur place. Tarif 12 €/ 9 € enfants.

Nocturne sur le plateau de Menhières en raquettes. Un

départ à l'heure des animaux superbe panorama du Catray avec vue sur le massif du Mont Blanc au soleil couchant. Les samedis du 20 décembre au 14 mars, rendez-vous à l'auberge de Catray à 18 h (à partir de mi-février 18 h 30), durée 2 h à 2 h 30, Inscription obligatoire. Tarifs 30 €/ 17 € comprend la randonnée accompagnée et le repas (hors boissons). Renseignements et réservations obligatoires : Office de tourisme de Collonges et sa Région (04 50 59 40 78).

Le même type de randonnées est proposé sur le plateau de Retord avec repas à l'Auberge de Catray. Le départ se fait depuis le

superbe panorama du Catray avec vue sur le massif du Mont Blanc au soleil couchant. Les samedis du 20 décembre au 14 mars, rendez-vous à l'auberge de Catray à 18 h (à partir de mi-février 18 h 30), durée 2 h à 2 h 30, Inscription obligatoire. Tarifs 30 €/ 17 € comprend la randonnée accompagnée et le repas (hors boissons). Renseignements et réservations obligatoires : Office de tourisme de Collonges et sa Région (04 50 59 40 78).

ISABELLE LAWRENCE

## DIVONNE-LES-BAINS

### > Agenda

- Thé dansant organisé par le CCAS, Orchestre Temps Danse avec Hubert Ledet et Eric Collomb. Dimanche 28 décembre, de 14 h 30 à 19 h 30, Esplanade du Lac. Entrée 10 €, tél. : 06 74 61 22 75.
- La revue des Tsars et son quartet russe, dîner-spectacle dansant. Tarif 189 € champagne inclus. Mercredi 31 décembre, Restaurant Le Léman du Domaine de Divonne. Tél. : 04 50 40 34 34.
- Déjeuner-buffet de l'An Neuf animé par le Trio russe des Tsars, salle de jeux à disposition des enfants. Tarif 59 € hors boissons. Jeudi 1<sup>er</sup> janvier 2009, Restaurant Le Léman du Domaine de Divonne, tél. : 04 50 40 34 34.
- Exposition Jeux et jouets de la petite enfance. Une exposition qui permet de passer des jeux de la petite enfance égyptienne, romaine ou grecque à ceux des enfants du XVIII<sup>e</sup>, du XIX<sup>e</sup> ou du XX<sup>e</sup>. Certaines pièces prêtées par M. Coppolani, collectionneur divonnais. Du mardi 6 au samedi 10 janvier à la Médiathèque Correspondances de l'Esplanade du Lac. Tél. 04 50 99 02 91.

## GEX

- Loto de l'oiseau par l'association des Chevaliers de l'oiseau, samedi 17 janvier à 20 h, Espace Perdttemps.
- Concert violon-piano organisé par l'Ecole de Musique de Gex. Le dimanche 18 janvier à 17 h 30, Ecole de musique. Tél. 04 50 41 45 40.

## PRÉVESSIN-MOËNS

- La mairie de Prévessin-Moëns sera fermée, les 26 et 27 décembre, le 31 décembre dès 16 h (sauf permanence pour les inscriptions sur les listes électorales ouverte jusqu'à 18 h), les 1<sup>er</sup>, 2 et 3 janvier.
- Car pour l'Art Jeunesse. Les participants pourront découvrir, au Forum Meyrin, l'univers drôle et poétique du duo « Stimmhorn », créé en 1996 par deux « alchimistes » suisses mélangeant savamment voix et souffle. Le concert (1 h 20) spécialement destiné au jeune public (dès 9 ans) est une invitation à la découverte d'instruments souvent insolites et de techniques vocales peu connues. Tarif 5 € (transport+ spectacle). Vente des tickets en mairie du lundi au mercredi de 8 h 30 à 12 h et de 14 h 30 à 18 h / Le jeudi de 8 h 30 à 12 h. Renseignements au 04 50 40 04 14. Le 6 janvier, départ à 18 h 30 devant la mairie.

## CROZET-LELEX

- Soirée de la Saint-Sylvestre, le mercredi 31 décembre 22 h 30 - 8 h, salle des fêtes. Entrée gratuite, tél. : 04 50 20 91 43.

## VERSONNEX

- Saint-Sylvestre organisé par l'association des joyeux Trolls de Versonnex, le mercredi 31 décembre, salle Pierre Jaques.

## MONT-JURA

Enneigement/Etat des pistes, données collectées le 20 décembre Vattay-Valserson (fond) : 15 pistes ouvertes sur 18 (100 % du domaine skiable), hauteur de neige 90 cm en bas des pistes, 120 cm en haut. Lélex-Crozet : 20 pistes ouvertes sur 25 (100 % du domaine skiable), 14 remontées mécaniques ouvertes sur 16. Hauteur de neige 50 cm en bas des pistes, 110 cm en haut des pistes. Mijoux-La Faucille : 9 pistes ouvertes sur 13 (100 % du domaine skiable), 7 remontées mécaniques ouvertes sur 8. Hauteur de neige 45 cm en bas des pistes, 100 cm en haut des pistes. Menhières : 9 pistes ouvertes sur 10 (100 % du domaine skiable ouvert), 5 remontées mécaniques ouvertes sur 5. Hauteur de neige 50 cm en bas des pistes, 90 cm en haut des pistes. Serveur vocal tel. 08 92 68 39 01 (0,34 € la minute). [www.monts-jura.com](http://www.monts-jura.com).

### > Cérémonie des vœux dans votre commune :

**Gex** Samedi 10 janvier 19 h Espace Perdttemps ; **Cessy** Vendredi 9 janvier 19 h 30 salle du Vidolet ; **Chevry** Samedi 3 janvier 19 h salle des fêtes ; **Crozet** Lundi 12 janvier 19 h salle des fêtes ; **Divonne-les-Bains** Dimanche 4 janvier 11 h 30 Esplanade du Lac ; **Echenevex** Samedi 10 janvier 11 h salle de la Chenaille ; **Grilly** Dimanche 11 janvier 11 h, salle des fêtes ; **Lélex** Vendredi 9 janvier 19 h salle polyvalente ; **Mijoux** Samedi 17 janvier 17 h salle des fêtes ; **Segny** Samedi 17 janvier 11 h, Espace de Vaise ; **Collonges** Vendredi 9 janvier 18 h 30, Foyer rural ; **Challex** Jeudi 15 janvier 19 h salle des fêtes ; **Chézery-Forens** Pas de cérémonie des vœux ; **Farges** Jeudi 8 janvier 19 h salle polyvalente ; **Léaz** Samedi 24 janvier 18 h 30, salle M Raisin ; **Peron** Jeudi 29 janvier 18 h 30, salle Champ Fontaine ; **Pougny** Vendredi 16 janvier 18 h 30, salle polyvalente ; **Saint-Jean-de-Gonville** Samedi 24 janvier 11 h, salle polyvalente ; **Ferney-Voltaire** Vendredi 23 janvier 19 h Cossec, Av. des Sports ; **Ornex** Mardi 6 janvier 18 h 30, salle René Lavergne ; **Prévessin-Moëns** Vendredi 16 janvier 18 h 30, salle Gaston Laverrière ; **Saint-Genis-Pouilly** Vendredi 9 janvier 18 h 30, salle Jean Monnet ; **Sauverny** Mercredi 14 janvier 18 h 30 Salle G. Bonnefoy ; **Sergy** Mercredi 7 janvier 18 h 30, salle de la Calame ; **Thoiry** Samedi 10 janvier 10 h 30, salle des fêtes ; **Versonnex** Samedi 10 janvier 11 h, salle Pierre Jacques.

## LÉAZ

### Le conseil général investit

La commission permanente du 16 décembre a décidé, dans le cadre des aides du conseil général en matière de constructions scolaires dans les bâtiments scolaires du 1<sup>er</sup> degré, d'octroyer à la commune de Léaz la somme de 74 760 € concernant l'extension du groupe scolaire par 2 classes maternelles et salles annexes et création d'une cantine scolaire.

## COLLONGES

### Le conseil général investit

La commission permanente du 16 décembre a décidé, dans le cadre des aides du conseil général en matière de constructions scolaires dans les bâtiments scolaires du 1<sup>er</sup> degré, d'octroyer à la commune de Collonges la somme de 125 371 € concernant la construction d'une école maternelle comportant 3 classes et construction d'un restaurant scolaire.